

# **Les réfugiés sont-ils plus susceptibles de quitter leur destination initiale que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique? Preuves récentes fondées sur les données longitudinales administratives du Canada**

par Lisa Kaida, Feng Hou et Max Stick

Date de diffusion : le 28 janvier 2020



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# **Les réfugiés sont-ils plus susceptibles de quitter leur destination initiale que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique? Preuves récentes fondées sur les données longitudinales administratives du Canada**

par

**Lisa Kaida et Max Stick**

Département de sociologie, Université McMaster

et

**Feng Hou**

Division de l'analyse sociale et de la modélisation

**Statistique Canada**

11F0019M N° 441

2020004

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-33608-4

**Janvier 2020**

## **Direction des études analytiques Documents de recherche**

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>5</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>6</b>
<b>1 Introduction</b> .....	<b>8</b>
<b>2 Données, mesures et méthodes</b> .....	<b>9</b>
2.1 Données .....	9
2.2 Mesures .....	10
2.3 Méthodes .....	13
<b>3 Résultats</b> .....	<b>14</b>
3.1 Aperçu .....	14
3.2 Migration secondaire selon la taille de la ville de destination initiale .....	16
3.3 Analyse de données longitudinales prédisant la migration secondaire .....	18
<b>4 Conclusion et discussion</b> .....	<b>23</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>24</b>

## Résumé

Les politiques de dispersion des réfugiés, qu'un certain nombre de pays développés ont adoptées, sont souvent critiquées comme étant inefficaces parce que l'on croit que les réfugiés qui sont envoyés dans des petites villes quittent rapidement leur destination initiale pour s'installer dans de plus grandes villes servant de porte d'entrée aux immigrants. Toutefois, il y a peu de recherche quantitative sur la migration secondaire des réfugiés, par rapport à celle portant sur les autres catégories d'immigrants. La présente étude compare la migration secondaire à long terme au Canada selon la catégorie d'admission des immigrants et met l'accent sur la taille de la ville où ils s'établissent initialement. L'analyse fondée sur la Base de données longitudinales sur l'immigration a révélé que, même si le taux global de migration secondaire des réfugiés réinstallés était plus élevé que celui des personnes dans la catégorie de l'immigration économique, la différence était surtout attribuable au fait que les réfugiés avaient davantage tendance à s'établir dans des petites villes au départ que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique. La majorité des immigrants sont restés dans leur ville de résidence initiale, peu importe la catégorie d'admission. Ces résultats permettent de mieux comprendre la mobilité des personnes faisant partie de différentes catégories d'immigrants.

## Sommaire

Contrairement aux personnes dans la catégorie de l'immigration économique et aux immigrants de la catégorie du regroupement familial, qui choisissent pour la plupart eux-mêmes l'endroit où ils vont s'établir au Canada, le lieu d'établissement initial des réfugiés est fortement influencé par les programmes de réinstallation du gouvernement. On attribue aux réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) l'une des nombreuses collectivités désignées selon un quota régional de réfugiés approuvé au préalable et en fonction de la correspondance entre les besoins des réfugiés et les ressources communautaires. Les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) sont accueillis par leurs répondants, qui sont dispersés dans tout le pays. Bien que des travaux de recherche antérieurs laissent entendre que les réfugiés, en particulier les RPG, sont plus susceptibles d'entreprendre une migration secondaire que les autres immigrants, aucune étude quantitative à grande échelle n'a comparé les taux à long terme de départ des villes de destination initiale pour différentes catégories d'immigrants.

La présente étude pose deux séries de questions. Premièrement, les réfugiés sont-ils plus susceptibles de quitter la ville de destination initiale que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique lorsque les différentes caractéristiques sociodémographiques et contextuelles des groupes sont prises en compte? Parmi les réfugiés, les RPG sont-ils plus susceptibles de quitter la ville de destination initiale que les RPSP? Deuxièmement, dans quelle mesure l'incidence du chômage sur la migration secondaire varie-t-elle selon la catégorie d'admission? Parmi les réfugiés, les RPG sont-ils plus susceptibles que les RPSP de quitter leur ville de destination initiale lorsqu'ils connaissent une période de chômage?

La présente étude repose sur la Base de données longitudinales sur l'immigration. L'analyse est axée sur les immigrants de 20 à 54 ans qui sont arrivés au Canada de 2000 à 2014. Elle suit de façon longitudinale le statut de mobilité des immigrants à partir de leur année d'arrivée jusqu'à leur 10<sup>e</sup> année au Canada. Les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) servent d'unités géographiques (villes) pour mesurer la migration secondaire des immigrants. Dans l'étude, on a établi des limites uniformes pour les RMR et les AR afin d'éviter les effets du changement de limites au fil du temps.

Les résultats montrent que les réfugiés étaient plus susceptibles d'entreprendre une migration secondaire que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique au cours de leurs 10 premières années au Canada. Toutefois, la différence s'expliquait surtout par le fait que les réfugiés avaient davantage tendance à s'établir dans des petites villes au départ que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique. La plus forte propension à migrer des RPSP par rapport aux personnes dans la catégorie de l'immigration économique s'expliquait entièrement par leur tendance à s'établir dans d'autres villes que les RMR de Toronto, Montréal et Vancouver. Les RPG étaient légèrement plus susceptibles de quitter leur destination initiale que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et les RPSP, même après la prise en compte d'un certain nombre de caractéristiques mesurables. Dans l'ensemble, la majorité des immigrants sont restés dans la ville de résidence initiale, peu importe la catégorie d'admission.

L'analyse multivariée indique que le fait d'avoir été en chômage l'année précédente augmentait de façon semblable la probabilité que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et les RPG quittent la ville de destination initiale. Pour les RPSP, le chômage n'était pas associé de façon significative au fait de quitter la ville de destination initiale, probablement parce qu'ils étaient plus attachés à leur collectivité d'adoption.

L'observation selon laquelle les réfugiés réinstallés ne diffèrent pas essentiellement des personnes dans la catégorie de l'immigration économique quant à leur tendance à quitter les petites villes est digne de mention, car de nombreux réfugiés ne choisissent pas leur destination initiale. Les résultats de la présente étude permettent de mieux comprendre la mobilité géographique des différentes catégories d'immigrants et d'éclairer les discussions sur les politiques de réinstallation appropriées.

# 1 Introduction

La répartition géographique plus équilibrée des réfugiés intéresse de nombreux pays qui accueillent des immigrants, le but étant de réduire le fardeau lié à l'établissement dans les villes qui servent de porte d'entrée aux immigrants ainsi que d'augmenter la diversité ethnoculturelle et la croissance économique des villes qui ne jouent pas ce rôle (Di Biase et Bauder, 2004; Krahn, Derwing et Abu-Laban, 2005).

Au Canada, la dispersion géographique des réfugiés se fait directement et indirectement grâce aux deux principaux programmes de réinstallation du pays, soit l'aide gouvernementale et le parrainage privé. Le premier a des répercussions directes sur la destination initiale des réfugiés. On attribue l'une des nombreuses collectivités désignées aux réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG), principalement en fonction d'un quota régional de réfugiés approuvé au préalable ainsi que de la correspondance entre les besoins des réfugiés et les ressources communautaires (Simich, Beiser et Mawani, 2002)<sup>1</sup>. Le parrainage privé influe également sur la destination des réfugiés, puisque les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) sont accueillis par leurs répondants, qui sont dispersés dans tout le pays (Hou, 2017).

Bien que des travaux de recherche antérieurs laissent supposer que certains réfugiés, en particulier les RPG, quittent rapidement leur destination initiale pour des raisons liées à l'emploi, aucune étude quantitative à grande échelle n'a évalué les départs des réfugiés de la ville de destination initiale, ni l'influence du chômage sur la migration secondaire (Fang, Sapeha et Neil, 2018; Simich, 2003). La plupart des études empiriques sur la migration secondaire portent sur les déplacements interprovinciaux, plus particulièrement sur le départ de la province de destination initiale. La recherche sur la migration secondaire vers une unité géographique plus petite (p. ex. au niveau de la ville) est entravée par le manque de données adéquates. Étant donné que les petites collectivités au Canada considèrent l'établissement de réfugiés comme une stratégie prometteuse pour atténuer le déclin de la population et recruter de façon proactive des réfugiés (comme on l'a vu dans la réinstallation des réfugiés syriens de 2015 à 2017), il est important de trouver des preuves empiriques de la mobilité des réfugiés à des échelles géographiques plus petites. En outre, la mobilité géographique des réfugiés a des répercussions importantes sur les politiques gouvernementales qui sont conçues pour assurer une répartition géographique plus équilibrée des immigrants en général.

La présente étude comporte deux séries de questions. Premièrement, les réfugiés sont-ils plus susceptibles de quitter la ville de destination initiale que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique, lorsque l'on tient compte des différentes caractéristiques sociodémographiques et contextuelles des groupes? Parmi les réfugiés, les RPG sont-ils plus susceptibles de quitter la ville de destination initiale que les RPSP? Deuxièmement, dans quelle mesure l'incidence du chômage sur la migration secondaire varie-t-elle selon la catégorie d'admission? Parmi les réfugiés, les RPG sont-ils plus susceptibles que les RPSP de quitter la ville de destination initiale en raison du chômage?

La présente étude contribue de trois façons à la littérature sur la migration interne et la migration secondaire des réfugiés.

Premièrement, elle est l'une des premières où l'on examine la migration secondaire en utilisant la ville comme unité géographique d'analyse. Grâce à la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), dont les données administratives tirées des fiches relatives au droit d'établissement de tous les immigrants qui sont arrivés au Canada depuis 1980 sont couplées à celles des dossiers fiscaux annuels, on a établi dans la présente étude des limites uniformes afin

---

1. Même si les RPG ne sont pas obligés de se rendre à la destination qui leur a été attribuée, toute décision unilatérale de leur part de s'installer à un autre endroit peut entraîner la réduction de certaines prestations de réinstallation ou l'inadmissibilité à ces prestations dans les 12 premiers mois suivant leur arrivée (CIC, 2009).



d'éviter les effets du changement des limites des villes au fil du temps. Dans les travaux de recherche antérieurs qui utilisaient les provinces comme unités géographiques d'analyse, il n'était pas nécessaire de tenir compte des changements de limites.

Deuxièmement, les données de la BDIM permettent de déterminer directement les réfugiés qui ont été réinstallés et de cerner avec précision le moment de la migration secondaire. Les données contiennent des renseignements détaillés sur les catégories d'admission des réfugiés (p. ex. RPSP, RPG). Dans de nombreuses études internationales antérieures, on a simplement inféré la population de réfugiés en fonction du pays d'origine des immigrants et de l'année de leur arrivée en raison du manque de précisions sur les catégories d'admission (Åslund, 2000; Edin, Fredriksson et Åslund, 2004; Khuu et Bean, 2019). De plus, la BDIM contient des données sur le lieu de résidence des immigrants (à une plus petite échelle géographique, comme la ville et le code postal) pour chaque année, ce qui permet de mieux déterminer le moment de la migration secondaire. Ces données permettent d'enrichir la recherche existante sur la migration interne des immigrants, dans le cadre de laquelle on a tendance à utiliser des données de recensement transversales et à cerner la migration récente entre les États et les provinces seulement d'un recensement à l'autre.

Troisièmement, la présente étude permet d'examiner l'expérience individuelle du chômage comme facteur de la migration secondaire grâce aux dossiers fiscaux annuels des particuliers dans la BDIM. Dans les travaux de recherche antérieurs, on utilisait souvent uniquement des données agrégées sur le marché du travail (p. ex. les taux de chômage régionaux) comme données de substitution de la raison économique de la migration. Bien que la présente étude tienne compte de ces caractéristiques contextuelles, l'étude du chômage au niveau individuel peut permettre d'évaluer directement l'effet du chômage individuel en tant que facteur d'incitation à la migration secondaire.

## **2 Données, mesures et méthodes**

### **2.1 Données**

La présente étude est fondée sur la BDIM, qui combine les fiches relatives au droit d'établissement et les dossiers fiscaux annuels des immigrants qui sont arrivés au Canada depuis 1980 (Evra et Prokopenko 2018). Les données des immigrants qui ont produit au moins une déclaration de revenus depuis 1982 figurent dans la base de données. Les fiches relatives au droit d'établissement contiennent les caractéristiques des immigrants au moment de l'établissement, comme l'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, le pays d'origine, les capacités en matière de langues officielles et la catégorie d'admission (p. ex. la catégorie de l'immigration économique, la catégorie du regroupement familial et les réfugiés). Les dossiers fiscaux fournissent des renseignements sur les salaires et les traitements annuels, le revenu provenant d'un travail autonome et les autres revenus, l'état matrimonial actuel, les déductions fiscales pour les études postsecondaires ainsi que le lieu de résidence. Les données de la BDIM les plus récentes englobent des données sur l'établissement et des données fiscales jusqu'en 2016.

L'analyse porte plus précisément sur les immigrants qui avaient de 20 à 54 ans au moment de leur arrivée au Canada. Elle comporte un suivi longitudinal de leur mobilité depuis l'année de leur arrivée jusqu'à leur 10<sup>e</sup> année au Canada. L'utilisation de cette fourchette d'âge a permis de s'assurer que la plupart des immigrants faisaient encore partie des groupes d'âge les plus actifs pendant la période de suivi, puisque la situation d'emploi était un prédicteur clé de la mobilité dans la présente étude. L'échantillon étudié se limitait aux immigrants qui sont arrivés au Canada

de 2000 à 2014<sup>2</sup>. La taille de l'échantillon des cohortes d'immigrants sélectionnées allait de 129 960 personnes arrivées en 2000 à 158 690 personnes arrivées en 2014<sup>3</sup>.

## 2.2 Mesures

Les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) ont servi d'unités géographiques pour mesurer la migration secondaire des immigrants<sup>4</sup>. Il s'agit d'un avantage par rapport à la plupart des études précédentes, qui s'appuyaient sur les provinces et les États comme unités de mesure géographique (CIC, 2000; Haan, Arbuckle et Prokopenko, 2017; Mossaad et coll., 2019; Okonny-Myers, 2010; van Huystee et St. Jean, 2014). Étant donné que le taux de migration interne tend à diminuer avec la taille des unités géographiques, l'analyse au niveau des provinces et des États ne permettrait pas de saisir la plus grande partie de la mobilité interne chez les immigrants. En outre, la répartition et la mobilité des immigrants entre les RMR et les AR permettent de mieux comprendre l'efficacité des politiques qui mènent les immigrants des grandes villes servant de portes d'entrée vers des villes plus petites. Comparativement aux régions géographiques qui sont plus petites (p. ex. les municipalités), une RMR ou une AR est une unité qui représente bien le marché du travail local. Un déménagement d'une RMR ou AR à l'autre aurait des répercussions plus importantes sur l'accès au marché du travail et les interactions sociales avec les amis et les membres de la famille que les déménagements résidentiels entre les municipalités d'une même RMR ou AR<sup>5</sup>.

L'un des défis que pose l'utilisation des RMR et des AR pour étudier la mobilité est que leurs limites peuvent changer d'un recensement à l'autre. Par exemple, dans les données des dossiers fiscaux de la BDIM, les limites géographiques des RMR et des AR changent lorsqu'un nouveau recensement est mené. Dans la présente étude, on a créé des limites uniformes pour les RMR et les AR en se fondant sur les limites du Recensement de 2011. Tout d'abord, à l'aide du Fichier de conversion des codes postaux, on a attribué le code postal du lieu de résidence d'un immigrant, qui figure dans le dossier fiscal, à la plus petite unité géographique type, soit l'aire de diffusion (AD) [pour le Recensement de 2001 et les recensements plus récents] ou le secteur de dénombrement (SD) [pour les recensements antérieurs à 2001]<sup>6</sup>. Par la suite, les SD ou AD ont été jumelés à une RMR ou à une AR correspondante dans le Recensement de 2011, selon un ensemble de fichiers historiques de conversion des limites fourni par Statistique Canada. Cette approche de création de limites uniformes pour les RMR et les AR a bien fonctionné pour le Recensement de 1996 et les recensements ultérieurs. Toutefois, des problèmes sont survenus pour les années antérieures parce que de nombreux codes postaux n'avaient pas de code de SD unique et que certains des codes de SD fournis n'ont pas pu être jumelés aux fichiers historiques

---

2. C'est pourquoi la présente étude ne couvre pas la vague de réfugiés syriens qui sont arrivés au pays depuis 2015, puisqu'il n'y a pas suffisamment de points de données pour observer leur mobilité régionale.

3. Dénombrées au cours de la première année complète suivant l'arrivée.

4. Statistique Canada délimite une RMR ou une AR comme une région intégrée sur le plan économique et contiguë sur le plan spatial. Elle est constituée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes entourant un noyau urbain. Pour être incluse dans la RMR ou l'AR, une municipalité adjacente doit comporter un degré élevé de liens économiques avec le noyau urbain en ce qui a trait au navetage. Les autres règles de délimitation prévoient, entre autres choses, qu'au moins 50 % de la population active occupée qui vit dans la municipalité travaille dans le noyau urbain ou, à l'inverse, qu'au moins 50 % de la population active occupée qui travaille dans la municipalité vit dans le noyau urbain. La taille de la population des RMR et des AR diffère. Une RMR compte une population totale d'au moins 100 000 habitants, dont 50 000 ou plus vivent dans le noyau urbain, tandis qu'une AR comporte un noyau de population d'au moins 10 000 habitants. En 2011, il y avait au total 147 RMR et AR au Canada, dont 33 RMR. Dans la présente étude, ces RMR et ces AR sont définies comme des « villes ».

5. Par exemple, la RMR de Victoria avait une population totale de 345 000 habitants en 2011 et était une région urbaine de taille moyenne comportant 22 municipalités (subdivisions de recensement). Dans nombre de cas, les déménagements entre les municipalités ne perturberaient pas de façon importante les activités sur le marché du travail et la vie sociale. Les statistiques descriptives tirées des données de la BDIM montrent que le taux de mobilité des personnes dans la catégorie de l'immigration économique entre les municipalités d'une même RMR ou AR est plus élevé que celui des réfugiés, probablement parce que les premiers ont une plus grande mobilité résidentielle par suite de l'achat d'une nouvelle maison ou du déménagement dans des quartiers dotés de meilleures écoles.

6. Lieu de résidence autodéclaré au 31 décembre de l'année d'imposition.

de conversion des limites. Par conséquent, la présente étude porte essentiellement sur les immigrants et les réfugiés qui sont arrivés au Canada dans les années 2000 et au début des années 2010.

La variable dépendante était l'incidence de la migration interne au cours d'une année donnée ( $t$ ), définie comme l'année où l'immigrant a quitté la destination initiale qu'on lui avait attribuée. La destination initiale était la RMR ou l'AR où l'immigrant résidait au cours de l'année civile de son arrivée (ci-après appelée « année d'établissement ») s'il avait produit une déclaration de revenus cette année-là; s'il n'avait pas produit de déclaration de revenus pour l'année de son établissement, la destination initiale était la RMR ou l'AR où l'immigrant résidait l'année suivant son arrivée (la première année complète suivant l'immigration). Dans l'échantillon étudié, environ 93 % des immigrants qui ont produit une déclaration de revenus pour la première année complète suivant l'immigration l'ont également fait pour l'année d'établissement. Par conséquent, la destination initiale de la majorité correspondait au lieu de résidence au cours de l'année d'établissement.

La variable indépendante principale était la catégorie d'admission des immigrants, qui comprend cinq groupes, soit la catégorie de l'immigration économique, la catégorie du regroupement familial, les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG), les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et les autres réfugiés (principalement les demandeurs d'asile au Canada et les personnes à leur charge). Bien qu'il ne s'agisse pas du thème central du présent document, la catégorie du regroupement familial a été incluse pour obtenir un aperçu complet de toutes les catégories d'immigrants. Dans l'échantillon étudié, qui comptait 2 092 950 immigrants, 1 276 690 personnes (61,0 %) faisaient partie de la catégorie de l'immigration économique, 592 370 personnes (28,3 %) étaient dans la catégorie du regroupement familial, 53 280 personnes (2,5 %) étaient des RPG, 33 520 personnes (1,6 %) étaient des RPSP et 137 090 personnes (6,6 %) étaient classées comme autres réfugiés.

L'analyse multivariée est fondée sur quatre ensembles de covariables qui permettent de tenir compte des différences observées quant à la probabilité de quitter la destination initiale selon la catégorie d'admission. Le premier ensemble correspondait à la taille de la destination initiale, codée en six groupes : Toronto, Montréal, Vancouver (les trois villes servant de porte d'entrée), les RMR de taille moyenne dont la population dépasse 500 000 habitants (Ottawa, Calgary, Edmonton, Hamilton, Winnipeg et la ville de Québec), les petites RMR dont la population compte de 100 000 habitants à 500 000 habitants (p. ex. Victoria, Saskatoon, Halifax), et les petites régions urbaines. Les immigrants qui se sont d'abord établis dans des régions rurales ont été exclus parce qu'il est difficile de créer des limites uniformes pour les régions rurales dispersées. Très peu d'immigrants, en particulier les réfugiés, se sont établis en premier lieu dans des régions rurales (tableau 1).

Le deuxième ensemble de covariables contient les années qui se sont écoulées depuis l'immigration ainsi que les caractéristiques sociodémographiques au moment de l'arrivée. Les années écoulées depuis l'immigration ont été codées comme un ensemble de variables nominales d'une année. Dans le cadre de l'analyse, on a limité les observations aux 10 premières années suivant l'arrivée afin de réduire les prédictions non valides pour les cohortes d'arrivée comptant moins de 10 ans d'observations. La probabilité de quitter la destination initiale était généralement faible 10 ans après l'immigration<sup>7</sup>. Les caractéristiques sociodémographiques au

---

7. Par exemple, pour les immigrants qui sont arrivés de 2000 à 2001, pour lesquels 15 années d'observations sont disponibles, la proportion de personnes qui sont demeurées à la destination initiale a diminué de 17,2 points de pourcentage au cours des 10 premières années et de 2,6 points de pourcentage au cours des 5 années suivantes dans le cas des personnes de la catégorie de l'immigration économique. Pour ce qui est des RPG, la proportion de personnes qui sont demeurées à leur destination initiale a diminué de 22,6 points de pourcentage au cours des 10 premières années et de 2,4 points de pourcentage au cours des 5 années suivantes. Dans le cas des RPSP, la proportion de personnes qui sont demeurées à leur destination initiale a diminué de 19,8 points de pourcentage au cours des 10 premières années et de 2,4 points de pourcentage au cours des 5 années subséquentes.

moment de l'arrivée comprenaient l'âge au moment de l'immigration, le sexe, le niveau de scolarité, la langue officielle et la région d'origine. La variable de la scolarité comporte quatre catégories : sans diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, études postsecondaires partielles et baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur. Les compétences en matière de langues officielles étaient fondées sur la connaissance des langues officielles à l'arrivée : le français, l'anglais ou les deux; ni le français ni l'anglais. La région d'origine a été classée selon 11 catégories : les pays développés occidentaux (les États-Unis, l'Europe occidentale, l'Europe du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande), les Antilles et l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud, l'Europe du Sud, l'Europe de l'Est, l'Afrique, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est, l'Asie orientale, l'Asie occidentale et les autres pays.

**Tableau 1**  
**Destinations initiales et caractéristiques sociodémographiques des immigrants selon la catégorie d'admission, personnes arrivées de 2000 à 2014**

	Catégorie de l'immigration économique	Catégorie du regroupement familial	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé	Autres réfugiés
	pourcentage				
<b>Destination initiale</b>					
Montréal	17,8	13,1	5,6	5,0	20,4
Toronto	34,0	39,0	15,9	28,9	52,3
Vancouver	14,6	14,0	11,1	6,7	4,8
Régions métropolitaines de recensement de taille moyenne	18,8	16,7	34,0	37,5	13,0
Petites régions métropolitaines de recensement	8,2	9,6	23,6	15,1	7,8
Petites régions urbaines	4,0	4,1	9,6	6,0	1,4
Régions rurales	2,7	3,5	0,4	0,9	0,3
<b>Région d'origine</b>					
Pays développés occidentaux	7,9	11,8	0,1	0,0	0,3
Antilles et Amérique centrale	3,2	9,3	0,5	0,2	12,9
Amérique du Sud	3,7	4,7	12,8	2,1	11,8
Europe du Sud	0,9	1,9	1,6	0,5	1,6
Europe de l'Est	8,4	5,4	7,0	0,9	5,8
Afrique	11,5	9,8	30,5	44,8	22,0
Asie du Sud	18,7	25,5	6,7	2,6	23,1
Asie du Sud-Est	15,4	10,2	5,6	1,4	1,0
Asie orientale	21,7	14,2	0,2	0,1	9,8
Asie occidentale	8,6	6,8	35,3	47,5	11,6
Autres	0,1	0,4	0,0	0,0	0,3
<b>Niveau de scolarité le plus élevé au moment de l'établissement</b>					
Sans diplôme d'études secondaires	11,3	34,8	72,9	69,7	48,0
Diplôme d'études secondaires	11,5	19,2	11,3	13,0	19,6
Études postsecondaires partielles	12,6	12,0	5,3	7,9	14,3
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	64,6	34,0	10,5	9,4	18,1
<b>Connaissance des langues officielles</b>					
Ni français ni anglais	17,8	29,0	67,7	53,2	14,7
Français, anglais ou les deux	82,2	71,0	32,3	46,8	85,4

**Source** : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

Le troisième ensemble de covariables porte sur l'état matrimonial, la scolarité et les activités sur le marché du travail suivant l'immigration. Il s'agit de variables qui varient dans le temps et qui sont mesurées annuellement pour chaque année d'imposition avant que la mobilité d'un immigrant soit déterminée. L'état matrimonial comprend trois catégories : marié(e) ou vivant en union libre; divorcé(e), séparé(e) ou veuf(ve); célibataire. Pour la variable de la fréquentation scolaire, le code « 1 » était attribué à l'immigrant ayant fréquenté une école à temps plein au

cours de la dernière année d'imposition et le code « 0 » était attribué dans les autres cas<sup>8</sup>. L'activité sur le marché du travail au cours de la dernière année a été classée dans les catégories personne en chômage, personne occupée et personne inactive. La catégorie « personne en chômage » comprenait les personnes qui ont touché au moins 100 \$ en prestations d'assurance-emploi (un transfert gouvernemental aux personnes sans emploi) au cours d'une année d'imposition donnée<sup>9</sup>. La catégorie « personne occupée » comprenait les personnes qui ont reçu au moins 100 \$ en revenu d'emploi et qui n'ont touché aucune prestation d'assurance-emploi ou moins de 100 \$ en prestations d'assurance-emploi. Les personnes restantes ont été classées dans le groupe résiduel « personne inactive ».

La quatrième série de covariables rend compte des contextes sociaux et économiques de la destination initiale. L'un des indicateurs est le pourcentage d'immigrants qui ont la même région d'origine qu'un immigrant dans la RMR ou l'AR de destination initiale. Cet indicateur permet d'examiner le rôle des enclaves ethniques dans la rétention des immigrants. L'autre indicateur est le pourcentage de chômeurs parmi la population née au Canada et les immigrants arrivés au Canada il y a plus de 20 ans. Cet indicateur a permis d'examiner l'effet possible des débouchés sur le marché du travail local sur la rétention des immigrants. Les deux indicateurs varient dans le temps et ont été mesurés pour l'année d'imposition avant que le statut de mobilité soit déterminé.

## 2.3 Méthodes

La première étape consistait à obtenir des statistiques descriptives sur la répartition des immigrants selon la taille de la ville de destination initiale et les différences de certaines caractéristiques sociodémographiques selon la catégorie d'admission. La proportion d'immigrants qui sont restés à leur destination initiale, selon les années écoulées depuis l'immigration, est présentée par catégorie d'immigrants et par taille de la ville de destination initiale. Ces statistiques illustrent l'importance de la taille de la destination initiale lorsqu'on tient compte des différences quant à la probabilité de migration secondaire par catégorie d'admission.

Comme on détermine le statut de migration sur une base annuelle, des modèles d'analyse de données longitudinales à temps discret ont servi à estimer la probabilité et le moment de la migration secondaire. Les modèles multivariés portaient essentiellement sur le premier départ. Le suivi des immigrants se terminait l'année où ils ont quitté leur destination initiale ou, s'ils y sont demeurés, la dernière année d'observation (ou la 10<sup>e</sup> année suivant l'immigration, selon la première de ces deux occurrences).

Trois modèles d'analyse de données longitudinales ont été exécutés de façon séquentielle pour estimer la probabilité que les immigrants quittent la ville de destination initiale. Le modèle 1 contenait un ensemble de variables fictives pour les années écoulées depuis l'immigration allant de l'année 2 à l'année 10 ainsi que la variable de la catégorie d'admission. Il permettait d'évaluer les différences globales quant à la probabilité que les personnes de la catégorie de l'immigration économique, celles de la catégorie du regroupement familial, les RPG, les RPSP et les autres réfugiés quittent leur destination initiale. Dans le modèle 2, on a ajouté les covariables sélectionnées, y compris la taille de la destination initiale; les caractéristiques sociodémographiques au moment de l'établissement; l'état matrimonial, la fréquentation scolaire et l'activité sur le marché du travail suivant l'immigration; l'enclave ethnique locale; les conditions du marché du travail. Dans le modèle 3, on a ajouté les termes d'interaction entre l'activité sur le marché du travail suivant l'immigration et la catégorie d'admission afin de déterminer si les

---

8. Dans la BDIM, on peut estimer la fréquentation scolaire à l'aide des renseignements sur les déductions fiscales pour les études.

9. Cette définition comprend les personnes qui ont touché des prestations d'assurance-emploi pendant une année complète. Ainsi, le taux de chômage calculé selon cette définition est généralement plus élevé que le taux de chômage habituellement mesuré pour une semaine de référence du recensement.

réfugiés réagissaient au chômage dans une plus ou une moins grande mesure que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique.

Les modèles 2 et 3 comportaient plusieurs niveaux ainsi que des variables au niveau de la personne et de la collectivité. Étant donné que la dépendance entre les observations dans une collectivité locale (RMR ou AR) peut entraîner la sous-estimation des erreurs-types des coefficients de régression, on a utilisé une estimation de la variance robuste pour tenir compte des effets de grappe (Steenbergen et Jones, 2002). Un tel modèle est équivalent à un modèle à valeur fixe à l'origine comportant des covariables de niveau 1 et des prédicteurs de niveau 2 dans le cadre de modèles linéaires hiérarchiques (Raudenbush et coll., 2000).

## 3 Résultats

### 3.1 Aperçu

La présente analyse explore tout d'abord les caractéristiques de l'échantillon au moment de l'établissement et suivant la migration. Le tableau 1 montre un écart notable entre les villes servant de porte d'entrée (Toronto, Vancouver et Montréal) et les autres destinations, selon la catégorie d'admission. La majorité (66 %) des personnes dans la catégorie de l'immigration économique et la catégorie du regroupement familial se sont établies dans l'une des trois villes servant de porte d'entrée, tandis que plus de la moitié des réfugiés réinstallés (les RPG et les RPSP) résidaient dans des régions de taille moyenne ou de petites régions métropolitaines (58 % et 53 %, respectivement). Au sein de la population de réfugiés, il y avait une grande variation géographique. Les autres réfugiés, qui n'étaient pas assujettis à la politique de dispersion du gouvernement, étaient encore plus susceptibles de s'établir dans les trois villes servant de porte d'entrée (73 %) que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et la catégorie du regroupement familial. Entre les deux groupes de réfugiés réinstallés, les RPSP étaient plus susceptibles de s'établir dans les villes servant de porte d'entrée (41 %) que les RPG (33 %).

Les catégories d'admission reflétaient également les régions d'origine. L'Afrique et l'Asie occidentale étaient les principales régions d'origine des réfugiés réinstallés qui sont arrivés de 2000 à 2014; 66 % des RPG et 92 % des RPSP provenaient de ces régions. L'Asie (du Sud, du Sud-Est et orientale) était la région d'origine de 56 % des personnes appartenant à la catégorie de l'immigration économique, et 52 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial provenaient de l'Asie du Sud, de l'Asie orientale et des pays développés occidentaux.

Les profils de capital humain variaient également selon la catégorie d'admission. Dans l'ensemble, les personnes dans la catégorie de l'immigration économique étaient les plus scolarisées, car 65 % d'entre elles possédaient un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur au moment de leur arrivée; les immigrants de la catégorie du regroupement familial arrivaient au deuxième rang (34 %). Les réfugiés réinstallés étaient moins scolarisés; au moins 70 % des RPG et des RPSP n'avaient pas terminé leurs études secondaires au moment de leur arrivée. Ces réfugiés étaient également désavantagés sur le plan des compétences linguistiques. À l'arrivée, 68 % des RPG et 53 % des RPSP ne connaissaient ni le français ni l'anglais. À l'inverse, la majorité des personnes dans la catégorie de l'immigration économique et la catégorie du regroupement familial connaissaient l'une des langues officielles.

Le tableau 2 présente les caractéristiques des immigrants suivant la migration selon la catégorie d'admission. Bien que ces caractéristiques puissent varier au cours de chaque année d'imposition, les caractéristiques des années 2 et 5 sont présentées comme des instantanés de la réinstallation à l'étape initiale et à l'étape intermédiaire. Il convient de souligner les variations des caractéristiques individuelles variant dans le temps entre les cinq catégories d'admission,

particulièrement deux ans après l'arrivée. Les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et dans la catégorie des autres réfugiés étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir fréquenté l'école au cours de la première année (12 % et 10 % respectivement) que les réfugiés réinstallés. Toutefois, les écarts entre ces groupes d'admission se rétrécissaient rapidement à la cinquième année, puisque le taux de fréquentation scolaire diminuait pour les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et la catégorie des autres réfugiés et qu'il augmentait pour les réfugiés réinstallés.

**Tableau 2**  
**Prédicteurs variant dans le temps de la mobilité chez les immigrants dans la force de l'âge selon la catégorie d'admission, personnes arrivées de 2000 à 2014**

	Catégorie de l'immigration économique	Catégorie du regroupement familial	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé	Autres réfugiés
	pourcentage				
<b>Deuxième année suivant l'immigration</b>					
Fréquentait l'école l'année précédente	11,9	6,9	4,1	4,6	10,0
Personne inactive l'année précédente	24,1	20,7	56,9	23,2	26,3
Personne en chômage l'année précédente	12,1	24,9	3,6	12,4	17,0
Taux de chômage régional	11,1	10,9	11,9	10,6	10,8
Pourcentage d'immigrants du même groupe	4,7	4,4	1,9	2,6	3,7
<b>Cinquième année suivant l'immigration</b>					
Fréquentait l'école l'année précédente	9,3	6,1	7,3	6,7	7,5
Personne inactive l'année précédente	17,0	18,4	36,6	22,5	21,3
Personne en chômage l'année précédente	21,8	28,8	18,9	24,2	21,7
Taux de chômage régional	11,0	10,9	11,7	10,4	11,3
Pourcentage d'immigrants du même groupe	5,3	4,8	2,1	2,7	4,2

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

De même, les activités des personnes sur le marché du travail au cours de la deuxième année variaient grandement selon la catégorie d'admission. Alors que les taux d'inactivité des personnes dans la catégorie de l'immigration économique, des immigrants de la catégorie du regroupement familial, des RPSP et des autres réfugiés allaient de 21 % à 26 %, plus de la moitié (57 %) des RPG ne faisaient pas partie de la population active. Il se peut que de nombreux RPG aient suivi une formation linguistique ou aient choisi de ne pas occuper d'emploi pour rester admissible à une aide mensuelle au revenu versée par le gouvernement pendant leur première année au Canada. Il est possible que les taux relativement faibles d'inactivité des RPSP traduisent les efforts déployés par leurs répondants pour les rendre économiquement indépendants au cours des 12 premiers mois au Canada, c'est-à-dire la période pendant laquelle les répondants sont légalement responsables de la situation financière des RPSP. Cette observation est conforme à une analyse fondée sur la BDIM que Kaida, Hou et Stick (2019) ont mené; ils ont constaté que les taux d'emploi des RPSP au cours de leur première année au Canada étaient comparables à ceux des personnes dans la catégorie de l'immigration économique. Les variations des taux d'inactivité diminuaient la cinquième année, même si les RPG continuaient d'être moins susceptibles de faire partie de la population active que les autres immigrants.

Il y avait également une nette différence quant au taux de chômage par catégorie d'admission. Les taux de chômage des RPG au cours de la première année étaient faibles, probablement parce que bon nombre d'entre eux ne faisaient pas encore partie de la population active et, par conséquent, n'étaient pas à la recherche d'un emploi. Les taux de chômage des personnes dans la catégorie de l'immigration économique, des RPSP et des autres réfugiés étaient comparables (12,1 %, 12,4 % et 17 %, respectivement), et ils étaient inférieurs à ceux des immigrants de la catégorie du regroupement familial. La cinquième année, les taux de chômage augmentaient dans toutes les catégories d'admission, probablement parce qu'un plus grand nombre d'immigrants et de réfugiés avaient travaillé assez longtemps pour être admissibles à l'assurance-emploi lorsqu'ils n'avaient pas d'emploi.

Les caractéristiques contextuelles différaient dans une moindre mesure entre les groupes d'admission. La variation des taux de chômage régionaux de la deuxième année et de la cinquième année était faible. Dans la ville de résidence des réfugiés réinstallés, il y avait tendance à avoir un moins grand nombre d'immigrants qui étaient aussi des compatriotes (la proportion moyenne de compatriotes immigrants dans la même ville était d'environ 2 % pour les RPG et les RPSP) que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et que celles dans la catégorie du regroupement familial, et les pourcentages de compatriotes immigrants dans la ville de résidence était presque les mêmes trois ans plus tard (cinquième année).

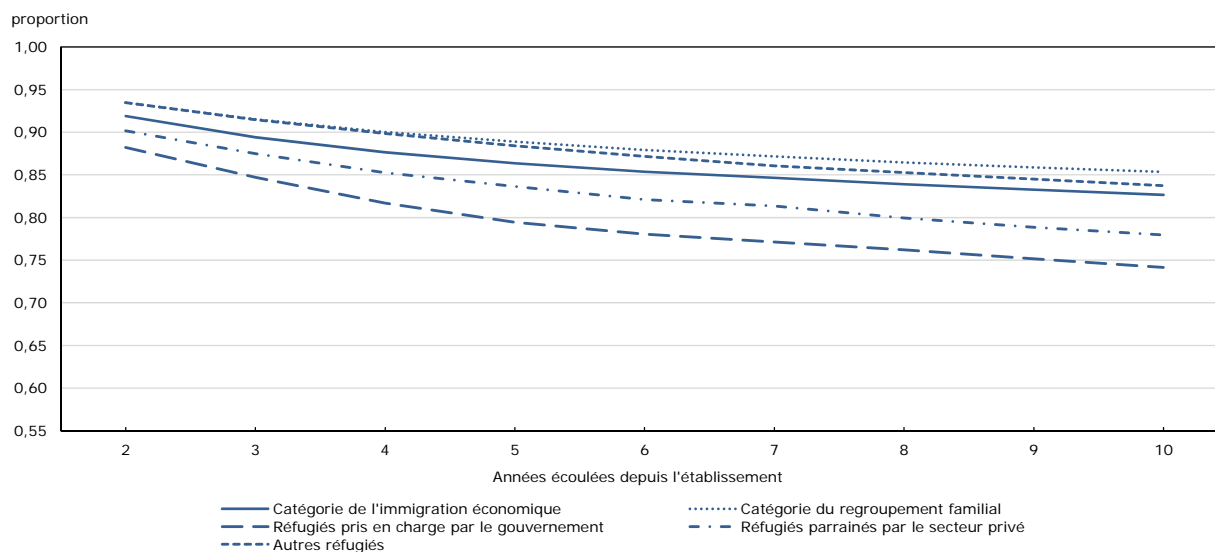
### **3.2 Migration secondaire selon la taille de la ville de destination initiale**

Les graphiques 1 à 4 présentent les proportions d'immigrants qui sont restés dans la ville de destination initiale, selon le nombre d'années écoulées depuis l'immigration et la catégorie d'admission. Ces graphiques montrent les taux de rétention selon la taille de la ville de destination pour toutes les destinations combinées (graphique 1), les trois villes servant de porte d'entrée, soit Toronto, Montréal et Vancouver (graphique 2), les RMR de taille moyenne (graphique 3) et les petites RMR (graphique 4).

Premièrement, dans l'ensemble, les réfugiés étaient moins susceptibles de rester dans la ville de destination initiale que les personnes dans les catégories de l'immigration économique et du regroupement familial. Toutefois, les trois quarts des réfugiés vivaient encore dans la ville de destination initiale 10 ans après leur arrivée (graphique 1). Deuxièmement, la taille de la ville de destination initiale avait de l'importance lorsque l'on tenait compte de la variation des taux de rétention des immigrants par catégorie d'admission. Dans les trois villes servant de porte d'entrée, il n'y avait à peu près pas de variation des taux de rétention par catégorie d'admission (graphique 2). Plus de 85 % des immigrants étaient restés dans la ville de destination initiale 10 ans après leur arrivée pour toutes les catégories d'admission. Les immigrants étaient légèrement moins susceptibles de rester dans des régions de taille moyenne que dans des villes servant de porte d'entrée. Les trois quarts des personnes dans la catégorie de l'immigration économique et des réfugiés réinstallés qui sont arrivés dans des régions de taille moyenne y sont restés, tandis que le taux de rétention était légèrement plus élevé chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial (graphique 3). Dans les petites régions métropolitaines, les taux de rétention variaient grandement selon la catégorie d'admission (graphique 4). Les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et les RPG présentaient une tendance semblable et étaient les moins susceptibles de rester dans la ville de destination initiale au cours des 10 premières années. Les RPSP et les autres réfugiés étaient plus susceptibles de rester dans la ville de destination initiale, puisque respectivement 69 % et 67 % d'entre eux vivaient toujours dans la ville de destination initiale la 10<sup>e</sup> année. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient les plus susceptibles de rester dans ces régions.

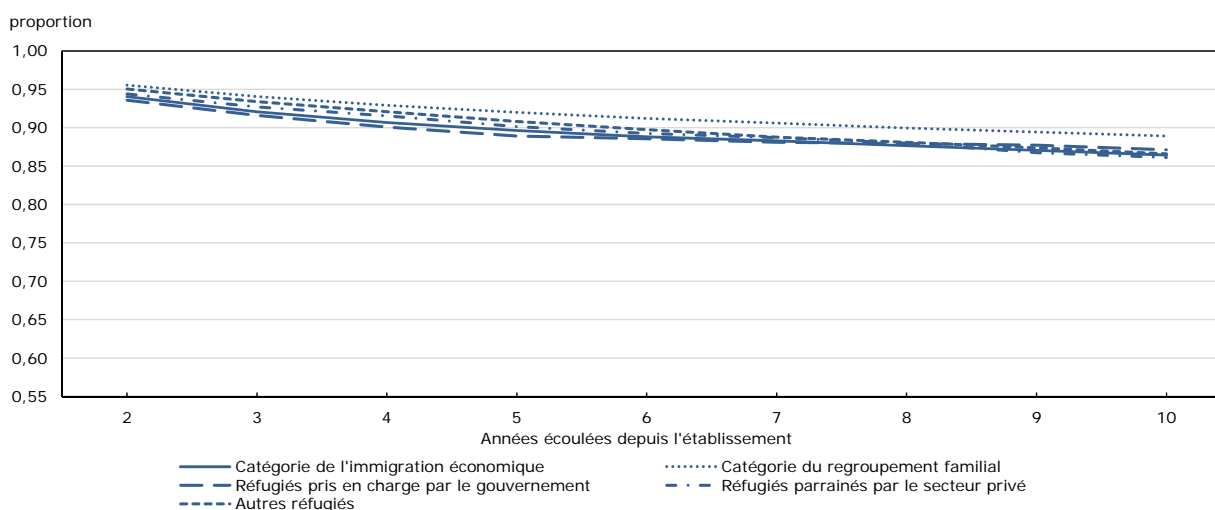


**Graphique 1**  
**Proportion d'immigrants étant restés dans la ville de destination initiale selon la catégorie d'admission, toutes les destinations**



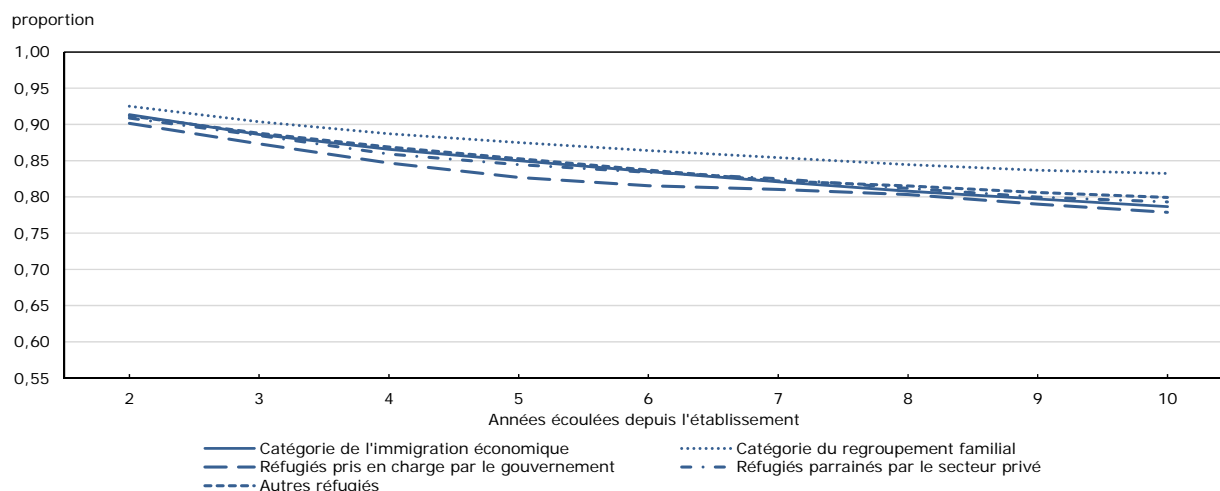
Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2000 à 2016.

**Graphique 2**  
**Proportion d'immigrants étant restés dans la ville de destination initiale selon la catégorie d'admission, Toronto, Montréal et Vancouver**



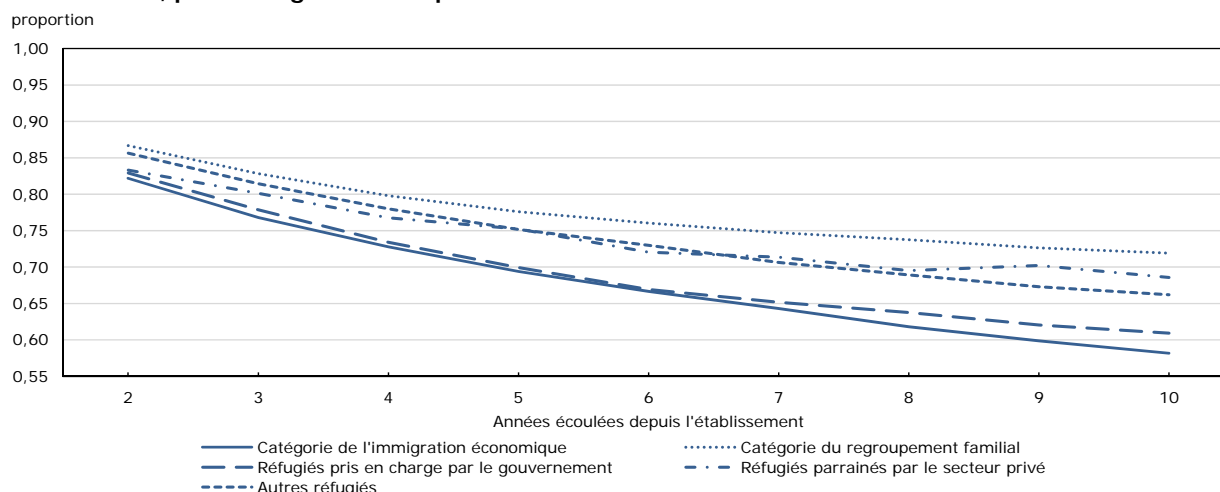
Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2000 à 2016.

**Graphique 3**  
**Proportion d'immigrants étant restés dans la ville de destination initiale selon la catégorie d'admission, régions métropolitaines de recensement de taille moyenne**



**Note :** Les régions métropolitaines de recensement de taille moyenne comptent une population de plus de 500 000 habitants.  
**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2000 à 2016.

**Graphique 4**  
**Proportion d'immigrants étant restés dans la ville de destination initiale selon la catégorie d'admission, petites régions métropolitaines de recensement**



**Note :** Les petites régions métropolitaines de recensement comptent une population de 100 000 à 500 000 habitants.  
**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2000 à 2016.

### 3.3 Analyse de données longitudinales prédisant la migration secondaire

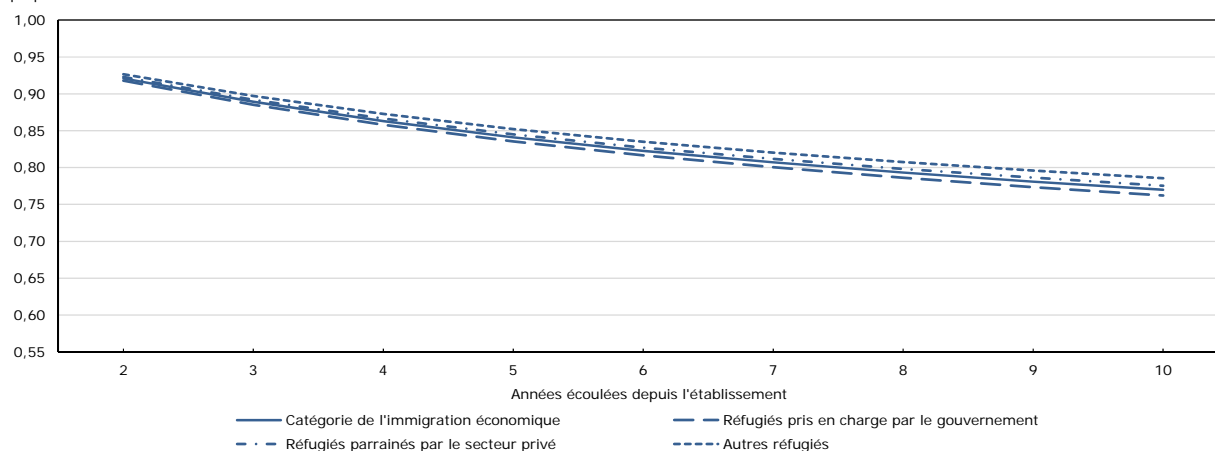
Les résultats pour la migration secondaire figurant dans le graphique 1 (toutes les destinations initiales) sont fondés sur les données observées; les différences de caractéristiques mesurables des immigrants entre les différentes catégories d'admission n'ont pas été prises en compte. Toutefois, comme le montrent les tableaux 1 et 2, les immigrants des différentes catégories d'admission présentaient des caractéristiques démographiques, socioéconomiques et contextuelles différentes, ce qui pourrait expliquer en partie pourquoi les immigrants de certaines catégories étaient plus susceptibles de quitter la ville de destination initiale que d'autres. Des modèles d'analyse de données longitudinales à temps discret ont servi à examiner la probabilité de migration secondaire selon la catégorie d'admission ainsi que les répercussions différentielles du chômage selon la catégorie d'admission, après correction pour tenir compte des différences mesurables entre les groupes (tableau 3).

Lorsqu'aucune caractéristique individuelle ou contextuelle des immigrants n'était prise en compte (modèle 1), les deux groupes de réfugiés réinstallés étaient plus susceptibles de quitter leur destination initiale que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique, comme le montrent les coefficients positifs et statistiquement significatifs pour les RPG et les RPSP, conformément au graphique 1 (toutes les destinations).

Après la prise en compte des covariables mesurables, comme dans le modèle 2, les RPSP étaient moins susceptibles de quitter leur destination initiale que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique ( $p < 0,05$ ). Ce résultat du modèle 1 donne à penser que la probabilité plus élevée de migration secondaire chez les RPSP peut s'expliquer en grande partie par le fait qu'ils étaient plus susceptibles de s'établir dans des villes de plus petite taille au départ et par les différences propres aux autres caractéristiques. Une fois les variables de contrôle intégrées au modèle, le coefficient pour les RPG demeurait positif et statistiquement différent de zéro (modèle 2). Toutefois, la signification statistique des coefficients ne dit pas tout. Le graphique 5 présente les probabilités prévues de rester à la destination initiale par catégorie d'admission, d'après les résultats du modèle 2. Pour calculer les probabilités, les valeurs des covariables ont été établies à des moyennes (pour les variables continues) ou à des proportions (pour les variables catégoriques) pour tous les groupes d'immigrants combinés.

Le graphique 5 laisse supposer que la probabilité estimée que les RPG restent à leur destination initiale différerait peu de celle des personnes dans la catégorie de l'immigration économique. De même, la différence entre les RPSP et les personnes dans la catégorie de l'immigration économique quant à la probabilité estimée de rester à leur destination initiale était faible. Dans l'ensemble, les taux de rétention prévus pour les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et les réfugiés réinstallés étaient semblables et sont demeurés assez élevés (au-dessus de 75 %) au cours des 10 premières années.

**Graphique 5**  
Proportion prévue d'immigrants qui resteront dans la ville de destination initiale selon la catégorie d'admission



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2000 à 2016.

Dans le modèle 3, on ajoute des termes d'interaction entre la catégorie d'admission et les activités sur le marché du travail au cours de l'année précédente afin de vérifier si les réfugiés réinstallés étaient plus ou moins susceptibles de réagir au chômage. Le graphique 6 présente les probabilités prévues de rester à la destination initiale pour les RPG, les RPSP et les personnes dans la catégorie de l'immigration économique qui sont en chômage et occupés pour les années 2 à 10, selon les résultats du modèle 3.

Le principal effet du chômage était positif et important, ce qui indique que, pour les personnes dans la catégorie de l'immigration économique, le chômage est associé à une plus grande probabilité de quitter la destination initiale. Le terme d'interaction entre les RPG et le chômage

était pratiquement nul (tableau 3, modèle 3), ce qui indique que l'expérience du chômage n'a pas eu plus d'influence sur la migration secondaire des RPG que sur celle des personnes dans la catégorie de l'immigration économique. Comme le montre le graphique 6, les écarts entre les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et les RPG, qu'ils soient en chômage ou occupés, étaient similaires tout au long des 10 premières années suivant l'établissement. Parallèlement, le terme d'interaction entre les RPSP et le chômage était négatif et important. L'effet prévu du chômage montre que celui-ci n'était pas associé de façon significative à la migration secondaire chez les RPSP, mais que chez les personnes dans la catégorie de l'immigration économique, il était associé à une forte probabilité de quitter la destination initiale.

Il convient de souligner que les probabilités prévues de rester à la destination initiale diffèrent peu pour tous les immigrants occupés et en chômage, peu importe la catégorie d'admission, comme le montre le graphique 6. Plus de 70 % des immigrants occupés et en chômage étaient toujours à leur destination initiale la 10<sup>e</sup> année, et la différence de probabilité de quitter la destination initiale selon le statut d'emploi était faible chez les RPG et les RPSP ainsi que chez les personnes dans la catégorie de l'immigration économique.

**Tableau 3**

**Modèles d'analyse de données longitudinales à temps discret prédisant le départ de la ville de destination initiale**

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	coefficient		
<b>Années écoulées depuis la migration (référence : année 1)</b>			
Année 2	-2,45 ***	-1,78 ***	-1,81 ***
Année 3	-3,37 ***	-2,66 ***	-2,69 ***
Année 4	-3,56 ***	-2,82 ***	-2,85 ***
Année 5	-3,76 ***	-2,98 ***	-3,01 ***
Année 6	-3,93 ***	-3,12 ***	-3,15 ***
Année 7	-4,10 ***	-3,27 ***	-3,30 ***
Année 8	-4,23 ***	-3,38 ***	-3,41 ***
Année 9	-4,34 ***	-3,47 ***	-3,50 ***
Année 10	-4,45 ***	-3,57 ***	-3,60 ***
<b>Catégorie d'admission (référence : catégorie de l'immigration économique)</b>			
Catégorie du regroupement familial	-0,17 ***	-0,20 ***	-0,13 ***
Réfugiés pris en charge par le gouvernement	0,42 ***	0,04 ***	0,15 ***
Réfugiés parrainés par le secteur privé	0,19 ***	-0,03 *	0,05 **
Autres réfugiés	-0,11 ***	-0,08 ***	-0,02 *
<b>Destination initiale (référence : Toronto)</b>			
Montréal	...	-0,19 ***	-0,19 ***
Vancouver	...	0,05 ***	0,05 ***
Régions métropolitaines de recensement de taille moyenne	...	0,20 ***	0,21 ***
Petites régions métropolitaines de recensement	...	0,84 ***	0,84 ***
Petites régions urbaines	...	1,28 ***	1,28 ***
Âge au moment de l'établissement	...	-0,02 ***	-0,02 ***
<b>Sexe (référence : masculin)</b>			
Féminin	...	-0,17 ***	-0,17 ***
<b>Etat matrimonial (référence : marié(e) ou vivant en union libre)</b>			
Divorcé(e), séparé(e) ou veuf(ve)	...	0,38 ***	0,38 ***
Jamais marié(e), célibataire	...	0,28 ***	0,28 ***
<b>Scolarité (référence : baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur)</b>			
Sans diplôme d'études secondaires	...	-0,27 ***	-0,27 ***
Diplôme d'études secondaires	...	-0,21 ***	-0,21 ***
Etudes postsecondaires partielles	...	-0,19 ***	-0,19 ***
Connaissance des langues officielles	...	0,04 ***	0,04 ***
<b>Région d'origine (référence : Asie occidentale)</b>			
Pays développés occidentaux	...	-0,01	-0,02
Antilles et Amérique centrale	...	-0,32 ***	-0,33 ***
Amérique du Sud	...	-0,10 ***	-0,11 ***
Europe du Sud	...	-0,54 ***	-0,55 ***
Europe de l'Est	...	-0,24 ***	-0,24 ***
Afrique	...	0,14 ***	0,13 ***
Asie du Sud	...	0,46 ***	0,46 ***
Asie du Sud-Est	...	-0,50 ***	-0,50 ***
Asie orientale	...	0,45 ***	0,44 ***
Autres pays	...	-0,70 ***	-0,71 ***
Fréquentation de l'école	...	0,24 ***	0,24 ***
<b>Statut d'emploi (référence : personne occupée)</b>			
Personne inactive	...	0,20 ***	0,28 ***
Personne en chômage	...	0,03 ***	0,08 ***
Taux de chômage régional	...	0,01 ***	0,01 ***
Pourcentage d'immigrants du même groupe	...	-0,09 ***	-0,09 ***
Personne inactive x catégorie du regroupement familial	...	...	-0,16 ***
Personne inactive x RPG	...	...	-0,31 ***
Personne inactive x RPSP	...	...	-0,30 ***
Personne inactive x autres réfugiés	...	...	-0,29 ***
Personne en chômage x catégorie du regroupement familial	...	...	-0,15 ***
Personne en chômage x RPG	...	...	0,00
Personne en chômage x RPSP	...	...	-0,11 **
Personne en chômage x autres réfugiés	...	...	0,03

... n'ayant pas lieu de figurer

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,01)

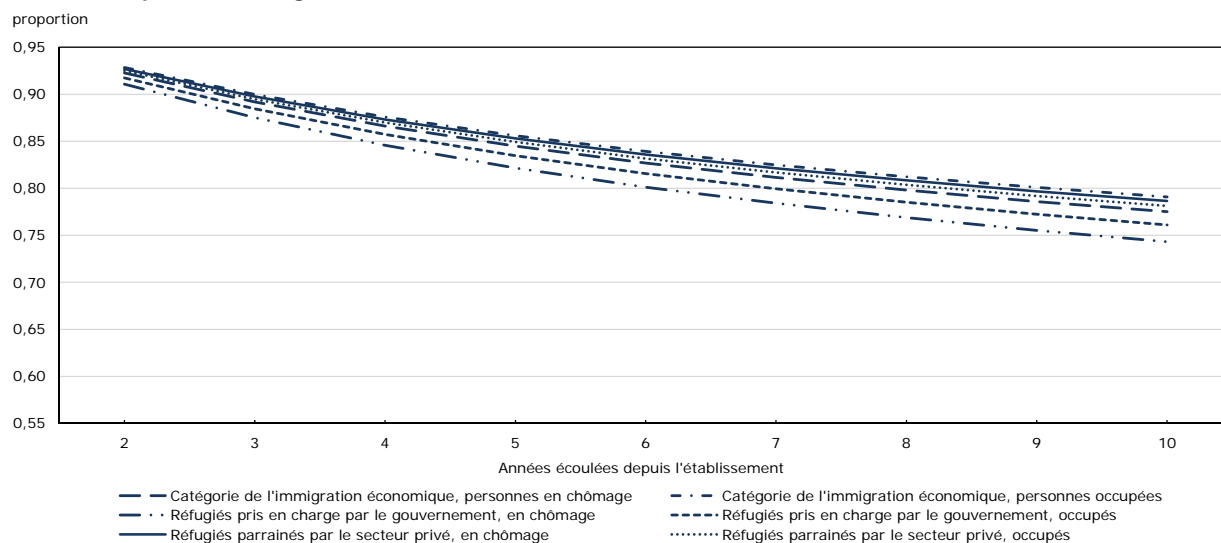
\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,001)

**Note :** RPG : réfugiés pris en charge par le gouvernement; RPSP : réfugiés parrainés par le secteur privé.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2000 à 2016.

**Graphique 6**

**Proportion prévue d'immigrants et de réfugiés qui resteront dans la ville de destination initiale selon le statut d'emploi et la catégorie d'admission**



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2000 à 2016.

## 4 Conclusion et discussion

La présente étude compare la propension des réfugiés réinstallés (les réfugiés pris en charge par le gouvernement [RPG] et les réfugiés parrainés par le secteur privé [RPSP]) et des personnes dans la catégorie de l'immigration économique à quitter la ville de destination initiale. La présente étude, qui repose sur les données de la Base de données longitudinales sur l'immigration, vient enrichir les études antérieures par son analyse du moment de la migration secondaire pour une cohorte d'arrivée d'immigrants plus grande (2000 à 2014), à des échelles géographiques plus petites (région métropolitaine de recensement [RMR] et agglomérations de recensement [AR]) et sur une période plus longue (les 10 premières années suivant l'arrivée).

Les résultats montrent que les réfugiés sont plus susceptibles que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique d'entreprendre une migration secondaire au cours de leurs 10 premières années au Canada. Toutefois, cela s'explique surtout par le fait que les réfugiés ont tendance à s'établir dans de plus petites villes au départ. La plus forte propension à migrer des RPSP par rapport aux personnes dans la catégorie de l'immigration économique s'explique entièrement par leur tendance à s'établir dans des villes qui ne servent pas de porte d'entrée. Les RPG sont un peu plus susceptibles de quitter leur destination initiale que les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et que les RPSP, même lorsqu'un certain nombre de caractéristiques mesurables sont prises en compte.

L'analyse des données longitudinales montre qu'une expérience de chômage au cours de l'année précédente augmente de façon semblable la probabilité de quitter la ville de destination initiale chez les personnes dans la catégorie de l'immigration économique et les RPG. Pour les RPSP, le chômage n'est pas associé de façon significative au fait de quitter la destination initiale, probablement parce qu'ils sont plus attachés à leur communauté d'adoption.

Qui plus est, les probabilités prévues de migration secondaire font ressortir que, peu importe la catégorie d'admission, la majorité des immigrants restent à leur destination initiale même 10 ans après leur arrivée. Des études antérieures semblaient indiquer que les politiques conçues pour diriger les immigrants vers d'autres villes que celles qui servent de porte d'entrée étaient inefficaces parce que ces derniers préfèrent les grandes villes et ont le droit de déménager où ils veulent. Toutefois, les résultats de la présente étude montrent que la plupart des nouveaux immigrants restent à leur destination initiale.

L'observation selon laquelle les réfugiés réinstallés ne sont pas essentiellement différents des personnes dans la catégorie de l'immigration économique est particulièrement digne de mention, étant donné que de nombreux réfugiés n'ont pas choisi leur destination initiale, mais qu'elle leur a plutôt été attribuée par le gouvernement. Autrement, la plupart des réfugiés ne mettraient probablement jamais les pieds dans les petites villes où ils n'ont aucun lien économique ou social.

Dans l'ensemble, les résultats concordent avec ceux de l'étude d'Åslund (2000) sur la migration secondaire en Suède : la politique de dispersion des réfugiés ne conduit pas nécessairement à une migration secondaire. La plupart des réfugiés restent dans la ville de destination initiale. Ces résultats permettent de mieux comprendre la mobilité des différentes catégories d'immigrants et d'éclairer les discussions concernant les politiques de réinstallation appropriées.

## Bibliographie

Åslund, O. 2000. *Immigrant Settlement Policies and Subsequent Migration*. Département d'économie. Document de travail n° 2000:23. Uppsala, Suède : Université d'Uppsala.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2000. *Les déplacements interprovinciaux des immigrants*. Collection Profils tirés de la BDIM. Ottawa, Ontario : Citoyenneté et Immigration Canada, Politique stratégique, planification et recherche. Disponible à l'adresse : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/MP22-18-4-2000F.pdf> (consulté le 3 juillet 2019).

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2009. *OP 5 Sélection et traitement à l'étranger des cas de réfugiés au sens de la Convention outre-frontières et de personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières*. Disponible à l'adresse : <http://www.cic.gc.ca/français/resources/guides/op/op05-fra.pdf> (consulté le 19 novembre 2019).

Di Biase, S., et H. Bauder. 2004. *Immigrants in Ontario: Linking Spatial Settlement Patterns and Labour Force Characteristics*. Guelph, Ontario : Département de géographie, Université de Guelph. Disponible à l'adresse : [http://www.geography.ryerson.ca/hbauder/Immigrant%20Labour/Settlement%20in%20Ontario\\_report.pdf](http://www.geography.ryerson.ca/hbauder/Immigrant%20Labour/Settlement%20in%20Ontario_report.pdf) (consulté le 3 juillet 2019).

Edin, P.A., P. Fredriksson, et O. Åslund. 2004. « Settlement policies and the economic success of immigrants ». *Journal of Population Economics* 17(1) : 133 à 155.

Evra, R. et E. Prokopenko. 2018. "Longitudinal Immigration Database (IMDB) Technical Report, 2016". Statistique Canada, Direction des études analytiques: Méthodes et références. Produit n° 11-633-X au catalogue n° 19. Ottawa : Statistique Canada.

Fang, T., H. Sapeha, et K. Neil. 2018. « Integration and retention of refugees in smaller communities ». *International Migration* 56(6) : 83 à 99.

Haan, M., J. Arbuckle, et E. Prokopenko. 2017. « Individual and community-level determinants of retention of Anglophone and Francophone immigrants across Canada ». *Canadian Studies in Population* 44(1-2) : 59 à 76.

Hou, F. 2017. *The Resettlement of Vietnamese Refugees Across Canada over Three Decades*. Document de travail de l'Institut mondial de recherche sur l'économie du développement, n° 2017/188. Helsinki : Institut mondial de recherche sur l'économie du développement de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER).

Kaida, L., F. Hou, et M. Stick. 2019. « The long-term economic integration of resettled refugees in Canada: A comparison of privately sponsored refugees and government-assisted refugees ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, doi : 10.1080/1369183X.2019.1623017.

Khuu, N.-T., et F.D. Bean. 2019. *International Migrants, Governmental Context of Reception, and Second-Generation Educational Integration*. Document présenté à la conférence annuelle de la Population Association of America, Austin, Texas, 10 au 13 avril.

Krahn, H., T.M. Derwing, et B. Abu-Laban. 2005. « The retention of newcomers in second- and third-tier Canadian cities ». *International Migration Review* 39(4) : 872 à 894.

Mossaad, N., J. Ferwerda, J. Weinstein, D. Lawrence, et J. Hainmueller. 2019. *In Search of Opportunity and Community: The Secondary Migration of Refugees in the United States*. Document présenté à la conférence annuelle de la Population Association of America, Austin, Texas, 10 au 13 avril.



Okonny-Myers, I. 2010. *Mobilité interprovinciale des immigrants au Canada*. Ottawa, Ontario : Citoyenneté et Immigration Canada, Recherche et Évaluation. Disponible à l'adresse : <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/recherche-stats/mobilité-interprov.pdf> (consulté le 3 juillet 2019).

Raudenbush, S.W., A.S. Bryk, Y.F. Cheong, et R.T. Congdo. 2000. *HLM5 Hierarchical Linear and Nonlinear Modeling*. Lincolnwood, Illinois : Scientific Software International, Inc.

Simich, L. 2003. « Negotiating boundaries of refugee resettlement: A study of settlement patterns and social support ». *Revue canadienne de sociologie* 40(5) : 575 à 591.

Simich, L., M. Beiser, et F. Mawani. 2002. « Paved with good intentions: Canada's refugee destining policy and paths of secondary migration ». *Analyse de politiques* 28(4) : 597 à 607.

Steenbergen, M.R., et B.S. Jones. 2002. « Modeling multilevel data structure ». *American Journal of Political Science* 46 : 218 à 237.

van Huystee, M., et B. St. Jean. 2014. *Mobilité interprovinciale des immigrants au Canada de 2006 à 2011*. Documents de recherche de la BDIM 2011. Ottawa, Ontario : Citoyenneté et Immigration Canada, Recherche et Évaluation. Disponible à l'adresse : <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/ressources/recherche/documents/pdf/mobilité2006-2011.pdf> (consulté le 3 juillet 2019).